



قلب تونس

AU COEUR DE LA TUNISIE

**PROGRAMME ÉLECTORAL
AU CŒUR DE LA TUNISIE
2019-2024**

VISION DE قلب تونس

AU COEUR DE LA TUNISIE



Une Tunisie solidaire et prospère, riche de la dignité reconquise et de l'espoir retrouvé de tous ses citoyens et citoyennes.

Une Tunisie confiante et ambitieuse dotée d'un Etat efficace tourné aussi bien vers la lutte contre toutes les formes d'injustices que pilotant le passage de l'ancien modèle économique vers une nouvelle économie. Une nouvelle économie moderne, cohérente et constamment innovante, axée aussi bien sur les nouvelles technologies et leurs applications digitales que sur le développement humain et l'épanouissement de chacun de ses citoyens, sans exception aucune.

Une Tunisie devenue ainsi fière et souveraine car reposant sur la double réalité de la démocratie d'une part et d'une économie moderne d'autre part et qui, conséquemment, rayonnera comme pôle de stabilité et d'attraction dans les espaces méditerranéen, africain et arabe et s'y imposera comme destination privilégiée des élites, des capitaux et des nouvelles technologies.

Construire une Tunisie heureuse, solidaire, prospère et fière en bâtissant une économie forte, un état d'innovation et des compétences au service de citoyens :

- Pour une nation équitable et solidaire : nous promouvons urgemment un pacte national contre la pauvreté
- Pour une nation visionnaire : nous instituerons une nouvelle « constitution économique » ayant pour but de rendre notre pays « business ready » et « smart nation »



1 - Programme social :

Un pacte national contre la pauvreté

1.1 L'URGENCE SOCIALE :

METTRE EN PLACE UN FILET SOCIAL ET RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT

9alb Tounes s'alarme de la détérioration du niveau de vie du citoyen tunisien, du déclin des indicateurs humains et de l'accroissement de la pauvreté dus à l'incompétence politique des gouvernements successifs. Aujourd'hui plus de 1,7 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté selon les chiffres de l'INS et 285 mille familles nécessiteuses vivent grâce à une aide sociale de moins de 200 dinars par mois. 300 mille personnes n'ont pas accès à l'eau et des dizaines de villages isolés, notamment dans les zones montagneuses frontalières, n'ont ni accès à l'eau, ni à l'électricité, ni à logement décent.

Nous croyons en un Etat garantissant les droits fondamentaux à la nourriture, au logement, à la santé et à l'éducation pour nos concitoyens les plus démunis et s'engage à mettre en place un filet social afin d'atténuer les inégalités et de rétablir un revenu minimum citoyen aux plus démunis.

• Budget Social :

Pour la première fois en Tunisie, le budget de l'état sera divisé en trois budgets: social, d'état et local.

- Le budget social sera consacré à la lutte contre la pauvreté, à la santé, à l'éducation et au bien-être social.
- Collecter toutes les ressources financières des Fonds sociaux et en disposer de manière claire et transparente.
- Redistribution de la compensation aux bénéficiaires réels par le biais d'un soutien direct aux nécessiteux.
- Mise en place d'un bouclier social qui porte les allocations aux familles nécessiteuses selon les recommandations de la Banque Mondiale.
- Elargir la base des bénéficiaires du programme de bouclier social.
- Acheminement de l'eau potable à 300 000 citoyens qui n'y ont pas accès.
- Assainissement des logements rudimentaires des familles nécessiteuses.
- Construction de 50 000 logements sociaux dans les villes et création de villages modèles pour réduire la dispersion démographique
- Aides aux familles ayant des besoins spéciaux (handicapés), réaménager leurs logements en fonction de leurs besoins



• **Renforcer le pouvoir d'achat :**

maîtrise des prix à la consommation par la maîtrise des circuits de distribution.

Grand perdant de la dévaluation hasardeuse du dinar tunisien, des taux d'intérêts excessifs, d'une inflation galopante et de mauvaises politiques économiques favorisant l'import et les monopoles, le citoyen tunisien peine à subvenir à ses besoins. Afin de contrecarrer la dégradation du pouvoir d'achat des Tunisiens, notamment à travers la hausse des prix à la consommation, 9alb Tounes propose une série de mesures telles que :

- Réduction des coûts de production pour les agriculteurs et améliorer le contrôle de la distribution et des prix
- Libération des marchés de gros, du monopole et création de nouveaux marchés de gros tout en simplifiant les itinéraires de distribution
- Création de marchés et de centres de distribution mutuelle et de points de vente de soutien, du producteur au consommateur, grâce à la mise en place d'incitations fiscales et financières.
- Soutien direct à la production agricole via une réduction des taxes sur les intrants essentiels et ce, pour réduire les coûts de production
- Fixer le prix d'une bouteille de gaz et le prix du gasoil pendant trois ans pour les citoyens qui n'ont pas de gaz naturel pour encourager les professionnels à contrôler les coûts de production.

• **Lutte contre le chômage :**

- Nous nous efforcerons de faire en sorte que, dans chaque famille qui ne dispose pas de revenu permanent, un projet soit mis en place grâce à des incitations financières dans le cadre de notre projet d'économie solidaire avec une contribution à l'autofinancement, la facilitation des prêts (en particulier pour la micro finance), la formation et l'encadrement.
- Sélection de 2 000 projets pour les jeunes dans des domaines prioritaires (énergie, agriculture, technologies de la communication) et les aider à obtenir des prêts garantis par l'État.
- Créer dans chaque gouvernorat un projet de développement durable et à valeur ajoutée qui correspond aux spécificités de la région et s'intègre dans une vision d'ensemble via un partenariat public - privé.



1.2 SANTÉ, UN DROIT POUR TOUS: VERS UNE COUVERTURE DE SANTÉ UNIVERSELLE ET UN SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE DÉVELOPPÉ ET MOBILE AU SERVICE DES POPULATIONS ÉLOIGNÉES

Le système de santé actuel en Tunisie ne peut plus se limiter à des réponses urgentes et ponctuelles. Il est nécessaire d'adopter des changements profonds qui nous permettront de sortir d'une situation de déficience et de défiance afin de mieux répondre aux attentes de la population.

Nous considérons que le citoyen doit être placé au centre du système de soins avec une accessibilité géographique, financière et sociale. Nous œuvrons pour une Couverture de Santé Universelle afin que tout citoyen ait accès aux services de santé à des coûts abordables, sur tout le territoire, grâce à un personnel tunisien qualifié et ayant accès aux médicaments et technologies nécessaires.

• **Nous faisons de la santé familiale et de proximité le pilier du système de santé en :**

- Permettant à tous les Tunisiens d'avoir une couverture de régime de base unifiée
- Valorisant le rôle de la protection de la famille, de la prévention, de la vaccination et un programme pour les personnes âgées
- Créant un transport sanitaire mobile garantissant l'évacuation sanitaire
- Créant des centres ambulatoires avec un plateau technique approprié
- Mise en place de 13 centres de santé mobiles (pour fournir des services de vaccination, et examiner les maladies chroniques et du cancer) et de planification familiale dans 13 régions prioritaires
- Offrant une médecine de spécialité de proximité dans les zones prioritaires :
 1. Fournir 3 médecins spécialistes dans chaque spécialité dans les 35 hôpitaux régionaux.
 2. Augmenter le nombre de spécialités dans les hôpitaux régionaux de 6 à 13.
 3. Apporter des spécialités médicales aux citoyens dans toute la république
- Mettant en place un programme de parrainage des zones prioritaires par les facultés de médecine
- Assurant la disponibilité des médicaments à tous les citoyens et gratuité pour les plus démunis.

• **Nous cherchons à endiguer la fuite de nos compétences médicales en :**

- Modernisant les structures sanitaires publiques pour obéir aux standards internationaux en termes d'architecture, d'équipement et d'organisation
- Un Scanner et Une imagerie médicale par résonance magnétique (IRM) dans chaque gouvernorat.
- Connexion de périphériques IRM à un ordinateur pour fournir un service de lecture à distance (TELEMEDECINE).



- Mettant en place d'un système automatisé sécurisé pour la distribution de médicaments dans les services médicaux à forte consommation afin de rationaliser les comportements
- Réhabilitant progressivement les 2135 dispensaires répartis dans tout le pays.
- Modernisation des institutions de santé publique à raison d'un hôpital par an : Amélioration des conditions d'accueil et de la qualité des services médicaux
- Assurant Sécurité des patients et du personnel médical dans les établissements de santé publics
- Revalorisant nos talents, médecins et paramédicaux avec une formation académique, une accréditation des diplômes, une formation médicale continue, un modèle de développement intégré, une révision des salaires de tous les corps de santé.
 1. Motivation des médecins de famille dans les dispensaires par le biais d'un contrat d'efficacité de la performance (contrat de salaire de base et prime en fonction du nombre des visites médicales réalisées).
 2. Revalorisation de nos compétences médicales et paramédicales : Certifications, Support des formations, Examiner le statut du cadre médical et paramédical dans les établissements de santé publique.
 3. Adopter le projet de loi sur la responsabilité médicale.
 4. Encourager d'avantage la recherche médicale.

1.3 EDUCATION: POUR QUE LES COMPÉTENCES DE CHACUN SOIENT VALORISÉES ET ADAPTÉES AUX MÉTIERS DE DEMAIN

A 9alb Tounes, nous croyons en l'émergence d'une nouvelle génération de bâtisseurs; nous croyons en nos talents, répartis dans toutes les régions et dont les compétences permettront de fonder une économie de savoir, de savoir-faire et d'innovation.

Le système éducatif tunisien a perdu sa fonction d'ascenseur social en plus de perpétuer l'inégalité des chances entre élèves issus de régions défavorisées ou de classes sociales démunies et ceux chanceux d'être nés ailleurs. Le désengagement actuel de nos institutions, le manque d'investissement et de croissance dans les régions intérieures lèsent des élèves talentueux, compétents et ambitieux.

Nous croyons et voulons rétablir l'éducation en tant qu'ascenseur social permettant d'équiper chaque élève des outils nécessaires pour trouver un emploi correspondant à ses attentes et capacités.

Nous revaloriserons la formation professionnelle pour assurer l'employabilité de chacun.

Nous comblerons l'écart de compétences entre les régions intérieures et les régions côtières.

Nous parierons sur les secteurs d'avenir en investissant dans le numérique et les nouvelles technologies pour permettre à chaque élève de s'intégrer dans un monde moderne, en constante évolution.

Nous inculquerons les valeurs citoyennes de démocratie, de pluralisme et de respect du droit pour rallier la jeunesse tunisienne de demain, trop souvent marginalisée, à la construction de notre nation.

- Engagement à réaliser l'égalité des chances dans la qualité de l'éducation pour toutes les régions et tous les groupes sociaux, discrimination positive dans le financement des établissements d'enseignement prioritaires, ainsi que la direction de groupes de travail spéciaux d'enseignants exceptionnels soutenus par des retraités qualifiés.



- Lutte contre l'abandon scolaire : près de 100 000 élèves abandonnent l'école chaque année, 9alb Tounes s'engage à lutter contre l'abandon scolaire en :
 - Garantissant le droit à l'éducation jusqu'à l'âge de 16 ans
 - Développant les écoles pour accueillir les élèves vulnérables et leur permettre de s'y nourrir : un repas équilibré par jour et l'accès aux soins à l'école.
 - Fournissant gratuitement des lunettes aux élèves des familles nécessiteuses
 - Fournissant un système de transport approprié et sécurisé aux élèves habitant loin des écoles
- Education supérieure, formation professionnelle, recherche et développement : une vision intégrée du développement du capital humain afin de booster la compétitivité et l'innovation
 - Rendre l'éducation tunisienne conforme aux normes internationales les plus élevées et élever son rang dans le classement PISA
 - Mise en place de certifications pour les ressources techniques par défaut dans tous les cycles de formation technologiques
 - Aligner la qualité du contenu des matières scientifiques, de la pédagogie (critical thinking) et du développement de l'enfant aux standards internationaux en terme de matières scientifiques, de pédagogie (critical thinking) et de développement de l'enfant afin que l'élève puisse acquérir un niveau avancé en connaissances scientifiques.
- Connecter nos écoles aux réseaux internationaux grâce aux nouvelles technologies
- Certifications pour les ressources techniques par défaut dans tous les cycles de formations technologiques
- Intégrer une vision des nouveaux métiers, notamment ceux relatifs à l'Intelligence artificielle.
 - Formation professionnelle :
 1. valoriser les diplômes, en adéquation avec la demande croissante du marché, en impliquant les entreprises.
 2. Cogestion des fonds mis à la disposition de la formation professionnelle et mise en place d'un Partenariat Public Privé dans les centres de formation afin que les cadres supérieurs d'entreprises puissent appuyer la formation des élèves
 - Revalorisation du métier d'enseignant : formation des enseignants et des administrateurs scolaires aux programmes d'enseignement, à la pédagogie et aux technologies modernes.
 - Crèches et Jardins d'enfants : nous veillerons à ce que les crèches et jardins d'enfants obéissent aux normes et standards.



1.4 UN ETAT À L'ÉCOUTE DE TOUT CITOYEN

1.4.1 Retraités : Protection de leur pouvoir d'achat

Socialement injuste envers les retraités du secteur agricole et des petits métiers (dont les pensions sont inférieures au SMIG), 9alb Tounes préconise une profonde restructuration du système de retraite. Il s'agit, en premier lieu, de rétablir une équité envers nos concitoyens en assurant la Pension Minimum de Dignité Garantie (PMDG) aux Tunisiens et Tunisiennes ayant entrepris des efforts colossaux au péril de leur santé.

- Aligner les pensions minimales de retraites au SMIG
- Permettre aux retraités de bénéficier systématiquement des augmentations similaires à celles de leurs collègues actifs dans leurs secteurs.
- Fournir aux retraités une carte de priorité facilitant leur accès aux services dans les départements, les entreprises publiques et les hôpitaux.
- Maintenir l'allocation de retraite et prévenir toute diminution : annulation de la déduction de 1% de la pension de retraite.
- Réintégrer les retraités dans les secteurs économique et social (Education, Santé, etc.) au sein de groupes d'intervention privés afin de jouir de leur expertise

1.4.2 Tunisiens résidents à l'étranger

9alb Tounes se soucie de tout Tunisien, et tout citoyen est au cœur de notre vision. Les Tunisiens résidents à l'étranger ne doivent ni être perçus comme des citoyens de seconde zone, ni comme de simples rentrées de devise. 9alb Tounes s'efforcera de défendre les acquis de nos concitoyens et s'assurera que la diaspora tunisienne ait un rôle essentiel dans la mise en place de notre projet réformateur. Nous soutiendrons les droits économiques et sociaux des Tunisiens vivant à l'étranger et renforcerons leurs liens avec la Tunisie.

- Renouvellement automatique du privilège de retour final pour les voitures FCR tous les dix ans pour tous les Tunisiens et Tunisiennes de plus de dix-huit ans résidant à l'étranger avec une possibilité de céder le véhicule sans aucune restriction.
- Possibilité de transfert des retraites de la diaspora en Tunisie et Réduction du coût de transfert des fonds vers la Tunisie.
- Un site Électronique : Un site permettant aux Tunisiens de l'étranger d'intervenir dans le développement économique et social du pays en finançant une start-up tunisienne ou en parrainant et en rénovant des écoles ou des hôpitaux
- Consulat en ligne : Créer une plate-forme pour mettre en œuvre toutes les procédures administratives liées à l'obtention d'un passeport, certificat personnalisé et aux documents officiels.



- Assistance aux Tunisiens à l'étranger : mise en place d'une assistance en ligne pour les guider dans leurs procédures administratives, légales, bancaires, d'importation et de rapatriement (changement de statut, démarrage, renouvellement du permis de séjour...).
- Trouver des solutions en accords avec nos voisins étrangers quant au statut juridique des immigrés clandestins tunisiens et la lutte contre l'immigration illégale.

1.4.3 Jeunesse :

- Un secrétariat d'Etat pour les jeunes avec un nouveau concept : Emploi de jeunes de moins de 35 ans
- Moderniser le rôle des maisons des jeunes pour attirer les jeunes et les sensibiliser aux nouvelles technologies, dans les divers secteurs.
- Création de partenariats entre le secteur privé et les maisons de jeunes: cinéma / théâtre / exposition / café / restaurant ...
- Diversifier le rôle des jeunes en organisant des cours de formation et de loisirs dans les délégations et les zones rurales.
- Réhabiliter les jeunes diplômés en les intégrant dans les secteurs opérationnels porteurs : économie numérique, énergie, santé et affaires sociales
- Construire, par le biais de partenariats public-privé avec des sociétés immobilières, de nouvelles infrastructures sportives dans les délégations défavorisées.
- Promouvoir le génie de la jeunesse en créant de nouveaux prix nationaux récompensant l'innovation et la créativité.

1.4.4 Femme :

- Mise en place d'un programme d'éducation de la femme rurale avec la société civile et le ministère de la femme, en vue de réduire l'analphabétisation et d'assurer leur développement personnel.
- Création de conseil national de surveillance et de protection des droits et de la dignité de la femme, permettant de :
 1. Réétudier les lois non-conformes au principe d'égalité homme-femme.
 2. Sensibiliser le citoyen à l'égalité des genres, et aux droits de la femme
- S'assurer que les structures adéquates assurant le transport des femmes rurales soient conformes aux normes de sécurité et qu'elles disposent d'une couverture sociale et sanitaire
- Encourager les femmes à l'entrepreneuriat en milieu rural dans le cadre de programmes d'autonomisation sociale et économique



Après avoir accompli sa transition démocratique (qui doit encore être consolidée), la Tunisie se doit aujourd'hui de réaliser sa transition économique en libérant son potentiel de croissance et de création de richesse. L'économie est le principal moteur du développement et de lutte contre le chômage :

2.1 UNE « CONSTITUTION ÉCONOMIQUE » POUR UNE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE

2.1.1 Création d'un Conseil de Pilotage de la transformation économique (war room économique)

Nous sommes convaincus que notre pays mérite de figurer parmi les pays émergents et les économies performantes. Afin de réaliser cet objectif, nous instaurerons un conseil de pilotage de la transformation économique qui veillera à mettre en place une nouvelle vision à travers « une constitution économique » (loi d'orientation économique) qui supervisera la transition économique du pays en partenariat avec les organisations de la société civile (UGTT, UTICA) et ce, dans les 6 mois.

Ce conseil de pilotage, ainsi que la « constitution économique » permettront l'instauration d'un climat propice à l'entrepreneuriat, à l'investissement et à la création de l'emploi.

Le conseil de pilotage surveillera les indicateurs de performance tels la qualité de vie, l'IDH, PISA, Competitiveness Index, Doing business, PIB par habitant, la parité pouvoir d'achat, nombre de personnes sorties de la pauvreté, etc.

Ainsi, nous institutionnaliserons une vision pour 2030 et une « smart nation, business ready », centre névralgique du bassin méditerranéen et ouverte vers l'Afrique sub-saharienne.

2.1.2 Révision et simplification des lois du pays et des procédures administratives

Nous passerons en revue les codes et les lois qui encadrent le secteur économique dans l'objectif de rationaliser le cadre d'investissement, d'établir une fiscalité qui supporte la croissance, d'asseoir les libertés économiques favorisant l'entrepreneuriat et d'adapter l'économie aux nouveaux challenges de l'économie du savoir et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles normes internationales.

Les divers codes relatifs à l'économie doivent être non seulement harmonisés en accord avec la nouvelle constitution du pays, mais doivent également être assouplis, simplifiés et rénovés afin de mettre en exergue le nouveau positionnement stratégique d'une Tunisie moderne, pour les générations futures.

- Loi d'orientation économique
- Code des sociétés commerciales
- Code de procédure civile et commerciale
- Code des douanes
- Code des hydrocarbures
- Code fiscal



- Code des changes et du commerce extérieur
- Code du travail
- Législations sociales
- Statut de la fonction publique
- Codes des entreprises publiques – contrats d'efficacité des entreprises économiques
- Introduction du code de l'économie agricole
- Code de l'Eau
- Législation des marchés publics
- Code la comptabilité publique

2.1.3 Négocier et conclure des pactes nationaux avec les principaux acteurs sociaux

Nous travaillerons en partenariat avec les partenaires sociaux et économiques (UGTT, UTICA, UTAP, Think tanks, société civile) dans le cadre du Conseil de pilotage de la transformation économique et ce, pour :

- Mettre en place une nouvelle vision et stratégie pour la Tunisie 2030
- Améliorer le climat d'investissement
- Réformer l'administration et la fonction publique
- Développer et activer le système de partenariat entre les secteurs publics et privés dans les domaines stratégiques nationaux et internationaux.

2.1.4 Adopter une économie plus ouverte aux entrepreneurs

Nous proposons la levée rapide et totale de tous les obstacles à l'investissement, qu'ils soient juridiques ou bureaucratiques pour renouer avec une croissance forte et durable.

Nous sommes déterminés à améliorer les conditions de financement des entreprises, que ce soit par le financement bancaire classique ou les formes innovantes de financement de la production dans tous les secteurs avec pour objectif de créer une véritable économie de l'offre.

Nous tenons à ce que ce développement soit écologique, citoyen et inclusif afin d'intégrer tous les Tunisiens.

- Un réel assouplissement de l'arsenal juridique autour de l'investissement
- Éliminer complètement tous les obstacles qui entravent les investissements et les sociétés en réduisant le nombre de documents et les procédures d'au moins 50%
- Réduire les licences et autorisations et harmoniser les cahiers de charges afin d'encourager les investissements
- Exonération des sociétés dont le capital n'excède pas cent mille dinars par divers droits d'enregistrement.
- Tous les documents juridiques relatifs à la création des sociétés et aux activités doivent être accordés dans un délai ne dépassant pas trois jours avec légalisation tacite.



- Une nouvelle politique monétaire qui encourage l'investissement en réduisant le taux d'intérêt des prêts et en obligeant les banques à orienter leurs portefeuilles de prêts vers des secteurs prioritaires.
- Une Réforme du Code des changes qui permet de s'adapter aux challenges de la mondialisation en permettant l'ouverture de comptes d'épargne et de dépôt en devise étrangère pour les résidents tunisiens et les sociétés résidentes
- Lancer de nouveaux produits dérivés de gestion du risque de taux de change
- L'État doit fournir, par l'intermédiaire des structures compétentes, des services juridiques et comptables aux PME pendant une période de trois ans.
- Avantages pour la création d'industries et de services à valeur ajoutée.
- Dégrèvement fiscal pour les investissements
- Remettre la Tunisie dans le radar des investisseurs étrangers en mettant en place une vraie stratégie de communication mettant en exergue les atouts de la Tunisie
- Label prioritaire pour un fast-track au niveau des douanes pour les sociétés exportatrices, sans incidents douaniers sur les cinq dernières années
- Améliorer l'efficacité des ports logistiques : Améliorer les performances du port de rades et augmenter sa capacité grâce aux Partenariat Public-Privé (PPP)
- Réglementer la propriété intellectuelle et l'innovation issue de la collaboration entre l'entreprise et l'université.

2.1.5 Une économie qui se tourne vers l'export

9alb Tounes tient à inscrire la Tunisie dans la mondialisation en adoptant une stratégie économique tournée vers l'export -- il en va de la pérennité de nos entreprises et la stabilisation de notre balance commerciale.

Pour ce faire, 9alb Tounes adoptera la série de mesures suivantes :

- Supprimer toutes les barrières administratives ou logistiques à l'exportation des produits et services industriels.
- Faciliter l'accès au financement (avec un taux d'intérêt préférentiel) pour financer les opérations à l'exportation
- Instaurer le système de compensation pour les grands importateurs, à savoir qu'ils contribuent à l'effort national pour développer l'exportation versus un système de licence
- Permettre aux actionnaires d'avoir des dividendes en devises (au prorata) en cas de bénéfices issus de l'exportation



- Simplifier les procédures administratives et douanières pour les sociétés on-shore qui exportent
- Permettre aux sociétés résidentes de développer leurs activités d'exportation et aux entreprises mondialisées de relever le plafond des investissements à l'étranger
- Supprimer l'obligation de rapatriement d'une partie des bénéfices pour les entreprises tunisiennes installées à l'étranger, à conditions qu'elles réinvestissent leurs bénéfices dans des secteurs permettant la création d'emploi en Tunisie.
- Améliorer la valeur ajoutée de nos exportations car aujourd'hui 60% des exportations sont à contenu technologique faible (produits agricoles et énergie).

Une stratégie nationale incitant à accroître la recherche et le développement dans les entreprises sera mise en place afin de réduire les parts d'exportation de produits à contenu technologique faible (représentant 60% aujourd'hui).

2.1.6 Une fiscalité juste et efficiente

Notre système fiscal est caractérisé par sa complexité, sa volatilité et sa mauvaise répartition des prélèvements obligatoires, touchant les salariés et les entreprises les plus transparentes. Ce système constitue un frein considérable au développement en dissuadant l'investissement et en encourageant la fraude, l'évasion fiscale et l'économie parallèle.

- Mise en place d'un système d'incitations fiscales dans les zones marginalisées dans les investissements industriels et agricoles et les services pour surmonter la discrimination dans le niveau de développement du pays.
- Réduction de la pression fiscale à 15% en cinq ans pour améliorer la compétitivité des entreprises et 30% sur les banques
- Assurer la stabilité fiscale, s'engager à ne pas contrôler arbitrairement les entreprises et encourager la transparence des institutions.
- Généralisation de la TVA à tous les produits et activités, en contre partie de sa stabilisation à deux taux uniquement.
- Supprimer le régime de taxation forfaitaire

2.1.7 Intégration du système informel

La Tunisie ne peut prétendre à un développement uniforme si le secteur informel continue à menacer la cohésion économique et sociale ; la Tunisie souffre aujourd'hui d'une économie à deux vitesses. 9alb Tounes adopte une politique pragmatique, pertinente et différenciée face à ce fléau multiforme. L'intégration du système informel nécessite la mise en place d'un environnement propice à tous (notamment fiscal) qui motivera une migration vers la légalité.



9alb Tounes s'engage à encourager, à accompagner, et faciliter l'accès au secteur formel en dialoguant avec les parties concernées et en maintenant des conditions de travail décentes pour les employés de ces secteurs lors de la transition. Cependant, l'économie illégale sera lourdement réprimée. Enfin, l'intégration de la masse monétaire informelle nécessitera une bancarisation motivée et compréhensive de la population.

Ainsi, nous voulons rétablir la confiance entre le citoyen et l'État afin d'absorber le secteur parallèle

- Intégration des acteurs du secteur parallèle dans le secteur organisé sans sanctions
- Créer une taxe de citoyenneté minimale pour ceux qui quittent le secteur parallèle pour rejoindre le secteur organisé
- Établir une taxe de citoyenneté minimale pour les institutions opérant dans les zones franches frontalières
- Assister les sortants du secteur parallèle inscrits dans le secteur formel dans la formation et l'exploitation de leurs activités
- Développer une politique commune avec l'Algérie et la Libye sur la politique de subvention du pétrole.
- Restructurer la filière du tabac en Tunisie, en vue d'une réduction du marché parallèle et assurer l'offre légale.

2.1.8 Développer des partenariats public-privé

9alb Tounes tient à bâtir une vision cohérente pour 2030 de la Tunisie avec les acteurs de la société civile et les opérateurs économiques qui sera votée au Parlement et qui ouvrira la voie aux gouvernements futurs pour exécution.

9alb Tounes cherche à dynamiser et systématiser les PPP pour la mise en place de grands projets dans les secteurs tels que : l'éducation, la santé, le logement social, l'infrastructure, l'énergie, l'environnement.

- Lever les obstacles juridiques et administratifs aux projets de partenariat public-privé.
- Prioriser les grands projets d'infrastructures, notamment de transport et de logistique, dans le cadre de ces partenariats.
- Porter la valeur des projets achevés dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé à 6 milliards de dinars par an à compter de la troisième année du mandat parlementaire pour être au moins comparables au budget de développement actuel.
- Etablir un partenariat entre les secteurs public et privé dans les secteurs de haute technologie (sauf si ceux-ci nuisent aux intérêts stratégiques de l'Etat)



2.1.9 Réforme et réorganisation agraire : Cadastre obligatoire, complet, et attribution des titres fonciers à leurs propriétaires.

- Un titre foncier individuel pour chaque mètre carré du territoire tunisien
- Révision de la loi pour faciliter les procédures d'enregistrement des terrains et propriétés ce qui est à même de faciliter le financement et les opérations commerciales connexes
- Flexibilité de l'enregistrement de la propriété
- Accélérer l'émission de certificats de propriété en difficulté
- Valorisation de la propriété immobilière pour faciliter les opérations commerciales

2.2 RENFORCER LE TISSU PRODUCTIF

2.2.1 Revalorisation de l'Agriculture et réformes foncières

L'agriculture est au cœur de notre projet économique et social, parce qu'elle représente une valeur sûre de croissance et d'emploi. Loin de la paupérisation dont ce secteur a été victime, nous proposons un pacte performance pour l'agriculture afin d'élever ce secteur stratégique aux normes et à la hauteur des défis internationaux et d'attirer les investissements. Notre programme vise à doubler la contribution du secteur agricole au PIB.

- Par conséquent, nous publierons un Code de l'économie agricole et des ressources marines : un code complet et simple, garantissant le financement de ce secteur principal en Tunisie
- Engager les banques à allouer une partie importante des portefeuilles de prêts au financement de l'agriculture, de la pêche et des industries alimentaires, encourager l'économie solidaire dans l'agriculture et activer le concept de solidarité agricole selon les normes modernes.
- Valorisation de 800 000 hectares de terres domaniales par le PPP afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire
- Accorder des subventions directes aux agriculteurs selon des programmes-objectifs par filière
- Nous allons contrôler à nouveau les matériels et les semences fournis et chercher à les compenser avec des semences locales tout en ouvrant les perspectives d'exportation de ces semences, puisque la qualité de nos produits est reconnue.
- Nous soutiendrons l'agriculture biologique avec l'objectif de faire de la Tunisie un important producteur de produits de l'agriculture biologique aux niveaux africain et méditerranéen.
- Réhabilitation du réseau de distribution de l'eau et des barrages stratégiques avec la meilleure technologie issue de la coopération internationale
- Création de coopératives/ sociétés de collecte et de commercialisation des produits agricoles par filière.
- Encourager la transition énergétique dans l'agriculture et la maîtrise de l'irrigation (subventions directes par contrat-objectif).
- Donner une impulsion au secteur agroalimentaire et à l'exportation, en encourageant l'investissement dans les terres domaniales qui représentent la plus grande surface arable du pays à très haut potentiel



2.2.2 Industries manufacturières

La Tunisie est parmi les premiers pays arabes et africains à avoir connu sa révolution industrielle. Pourtant forte de sa situation géographique, ses dispositifs légaux d'incitation et d'encouragement à l'investissement et de ses ressources humaines, le tissu industriel tunisien n'a pu croître durablement depuis la révolution de 2011 (et particulièrement depuis ces deux dernières années).

9alb Tounes souhaite intégrer la Tunisie dans la chaîne mondiale de produits manufacturés à forte valeur ajoutée, soutenir la montée en gamme (en termes de qualité et d'innovation) de nos produits, pousser à la diversification de nos exportations afin de maintenir la compétitivité du pays et, enfin, positionner le pays en tant que véritable plateforme entre l'Europe et l'Afrique Subsaharienne.

- Encourager les entreprises à monter dans la chaîne de valeur en investissant dans le R&D (Recherche et développement) et leur développement international.
- Le R&D dans les universités devra aussi être dans les secteurs prioritaires
- Encourager les grandes industries à créer des incubateurs inversés dans les secteurs prioritaires (par dégrèvement fiscal).
- Mise en place de clusters sectoriels pour l'innovation.
- Disponibilité de centre de formation d'experts pour les filières stratégiques : automobile, aéronautique, agro-alimentaire, textile.
- L'impulsion d'une politique de développement industriel régional qui permet de booster des régions par secteur, à même de mettre en place tout un pôle intégré autour d'une industrie ou d'un produit, permettant ainsi la spécialisation, la compétitivité, et la performance.

2.2.3 Secteur de l'énergie et des ressources naturelles

Le secteur énergétique en Tunisie est marqué par un déséquilibre flagrant avec des régions riches en ressources et potentiel d'ensoleillement mais dont les populations sont désavantagées. Le programme de 9alb Tounes vise à activer le secteur de l'énergie et des mines en tant que moteur pour la croissance économique et de l'emploi. Le déficit énergétique représente plus de 30% du déficit commercial, ce qui a ramené l'indépendance énergétique de la Tunisie à 48% en 2019, contre 95% en 2010. Qui plus les groupes vulnérables ne bénéficient que de 20% des subventions destinées à ce secteur.

- Accélérer l'octroi de licences d'exploration pétrolière et augmenter leur nombre.
- Encourager l'exploration maritime dans le nord de la Tunisie à travers des impôts avantageux.
- Lancement d'une révolution énergétique pour les jeunes appelée "1MEGA JEUNE" qui permet à un nombre important de chômeurs de produire de l'énergie renouvelable dans les 1 MW grâce aux mécanismes de financement actuellement disponibles sur le marché, avec l'engagement de l'État à promouvoir l'autofinancement et l'achat d'électricité.



- Lancement d'une révolution énergétique pour les jeunes appelée "1MEGA JEUNE" qui permet à un nombre important de chômeurs de produire de l'énergie renouvelable dans les 1 MW grâce aux mécanismes de financement actuellement disponibles sur le marché, avec l'engagement de l'État à promouvoir l'autofinancement et l'achat d'électricité.
- Livraison d'eau potable et d'eau industrielle à Gafsa par le biais du projet de dessalement de l'eau de mer à Skhira, et l'attribution de l'eau de la région à la population et à l'agriculture.
- Créer une bourse de valeurs privée pour financer, explorer, produire et exporter des matériaux minéraux pour des investissements privés et publics.
- Conversion de la moitié des besoins énergétiques du complexe chimique et de la société Phosphate Gafsa en production locale d'énergies renouvelables.
- Encourager les projets s'articulant autour des besoins du complexe en pièces de rechange, fournitures et phosphates.

2.2.4 Une stratégie nationale pour les technologies modernes de maîtrise de l'eau

9alb Tounes s'engage également à présenter une stratégie cohérente pour la distribution et l'exploitation de l'eau, ressource précieuse dans une Tunisie en stress hydrique.

- Développer une stratégie de gestion durable de l'eau et mettre en place le Conseil national de l'eau pour le suivi de sa mise en œuvre. Cela permettra au Conseil national de l'eau de jouer un rôle stratégique mais également de s'intégrer à la stratégie de l'agriculture (produits agricoles économes en eau).
- Modernisation du système de distribution d'eau actuel afin de réduire les fuites et pertes d'eau dans les canaux estimés de 30 à 50% à un taux de 20%.
- Etudier et concrétiser un projet d'usines de dessalement fonctionnant grâce à l'énergie solaire dans le sud.
- Supervision des réseaux de distribution d'eau en fonction de la demande réelle.
- Développer une politique agricole prenant en compte le concept d'eau virtuelle.
- Redéfinir la stratégie de l'eau (barrages, réseaux d'irrigation et dessalement) à travers la mise en place de réseaux d'eau intelligents

2.2.5 Secteur touristique

Les réformes du secteur touristique sont connues et validées aussi bien par les institutions de l'Etat que par les opérateurs économiques ... seul le courage politique manque à mettre en place ces réformes :



- Libéralisation du transport aérien interne et externe : Open Sky 2021 et ouverture complète du charter aux Tunisiens tout en préservant et en investissant dans Tunis Air.
- Restructuration de la dette du secteur hôtelier.
- Montée en gamme et diversification des créneaux touristiques (écologique/archéologique/santé/congrès...) avec une meilleure visibilité du produit tunisien.
- Favoriser la formation et le déploiement d'une main d'œuvre qualifiée.
- Développer le concept des TO locaux et de « l'out-going ».
- Axer sur la technologie pour développer le marketing, le service dans les unités hôtelières, les centrales de réservation en ligne etc.
- Mise aux standards internationaux des hôtels, aéroports et gares, etc.

2.3 ECONOMIE DU SAVOIR & TRANSITION VERS LE NUMÉRIQUE

Afin de permettre un « leap frog », un saut technologique pour une vision dans l'avenir d'une SMART NATION tournée vers les nouvelles technologies en Méditerranée, 9alb Tounes différenciera la Tunisie par l'économie dite du « savoir et de l'innovation » grâce à notre riche capital humain. Cette stratégie a déjà fait ses preuves en termes de croissance, d'apport de richesse et de création d'emploi, tout en étant le chemin le plus économe pour pallier à notre retard sur le plan international, endiguer la fuite de cerveaux et asseoir une économie pérenne.

2.3.1 Une stratégie basée sur le développement d'une nouvelle économie du savoir

- Création de grands projets mobilisateurs technologiques dans les secteurs stratégiques avec une modernisation extrême : Industries lourdes, Eau, Santé, Administration avec une priorité aux projets qui ont une forte valeur ajoutée.
- Utiliser la quatrième génération de technologies pour développer les principales industries en Tunisie, telles que l'extraction de pétrole et phosphate et les industries chimiques, afin de se conformer aux normes d'efficacité, de productivité et de protection de l'environnement.
- Valoriser la propriété intellectuelle tunisienne dans le secteur de l'économie du savoir et la rendre exportable.
- Développer des écosystèmes d'activités autour de ces projets mobilisateurs, permettant l'émergence d'un nouveau savoir faire exportable.
- Numériser l'administration tout en simplifiant et en réduisant les procédures de gestion électronique.



2.3.2 Les technologies comme support transverses à tous les secteurs

- La mise en place d'un Conseil supérieur de l'intelligence artificielle et de la quatrième révolution industrielle en partenariat avec des organisations nationales et du secteur de la recherche scientifique, ainsi que des partenariats stratégiques avec les principaux acteurs internationaux du secteur pour la mise en place d'un axe prioritaire en termes d'intelligence artificielle dans les secteurs prioritaires.

L'intégration des innovations technologies, dans tous les secteurs économiques : Industrie, agriculture, services, etc. Un plan national sera mis en place pour transiter vers les secteurs à support technologiques (Industrie 4.0, Banking, Biotech, etc.)

- Développement des services off-shoring en IT en fournissant des ressources humaines certifiées.
- Axer sur l'innovation au meilleur coût en incitant des centres de recherches et de développement à s'installer via la mise en place de cursus universitaire dans les nouvelles technologies.
- Encourager le Start-up Act à se focaliser sur les secteurs prioritaires de l'économie, en favorisant les partenariats dans les secteurs clés.
- Augmenter le nombre d'étudiants dans les nouvelles tendances technologiques : big data, cloud, intelligence artificielle etc.
- Encourager tout le microcosme : de l'entrepreneuriat des incubateurs, aux accélérateurs, au financement des start-up, en les dirigeant vers les secteurs clés.

2.3.3 Refonte du système éducatif vers les métiers de demain : de l'économie du savoir à la formation professionnelle

Le programme de développement de l'éducation a pour objectif de faire de la Tunisie une nation regorgeant de compétences, à l'écoute des défis du progrès et de l'innovation dans tous les domaines, et un leader en matière d'innovation et de créativité dans la quatrième révolution industrielle et technologique. Nous cherchons à transformer la Tunisie en une nation de talent humain (Talent Nation) avec une vision unique du développement du capital humain afin de surfer sur la vague des nouveaux métiers:

- Amélioration continue parallèlement aux réformes : Contenu, Enseignant, Ecole, Administration.
- Comblent l'écart des compétences pour augmenter l'employabilité et créer les talents pour les emplois de demain en adéquation avec le marché du travail en introduisant les compétences valorisées par les métiers de demain.
- Inclusion de la programmation numérique (codage) dans le curriculum du primaire au secondaire.
- Enseignement et mise en place de certifications dans l'intelligence artificielle dans les universités.
- Mise en place d'un partenariat complet avec les acteurs économiques pour créer une cohérence entre les demandes du marché du travail et les résultats scolaires.



- Mettre en place un prix national de l'Innovation pour les enseignants : National Innovative Teacher Award.

2.4 VALORISER LE TERRITOIRE ET SON INFRASTRUCTURE

2.4.1 Développement régional & projets mobilisateurs

9alb Tounes tient à libérer le potentiel de nos régions, en particulier les moins favorisées, en instaurant une décentralisation économique de la richesse et du développement.

Nous œuvrerons pour la mise en place d'un projet par gouvernorat, mobilisateur, socialement et environnementalement intégré, autour duquel un écosystème spécialisé, socialement et environnementalement intégré.

2.4.2 Infrastructures et transport

9alb Tounes voit en l'infrastructure un vrai levier de développement, dont le potentiel n'a malheureusement pas été mis en valeur par les gouvernements successifs.

Notre vision se base sur l'adoption de projets d'infrastructures avec une intégration urbanistique à long terme, des critères de développement durables et, à terme la mise en place de villes intelligentes. 9alb Tounes souhaite restructurer les transports publics – le réseau ferroviaire et le métro – prioritairement et engager la transition progressive vers des véhicules hybrides pour maîtriser la consommation d'énergie et réduire la pollution.

9alb Tounes souhaiterait, au vu de leur rôle stratégique dans l'économie du pays, assurer la pérennité de Tunisair, de la SNCFT et de la CTN.

- Développement du transport et de la logistique en Tunisie : autoroutes, ports, plates-formes de commercialisation, véhicules électriques.
- Mise en œuvre des projets portuaires et logistiques prioritaires d'ici deux ans.
- L'intégration effective de véhicules hybrides et électriques et d'autobus dans le parc des transports tunisiens afin de réduire la consommation d'énergie, avec la création d'industries de composants en Tunisie ajoutant de la valeur.
- Lancement de nouveaux projets autoroutiers à travers le mécanisme de partenariat public-privé (PPP) visant à améliorer la mobilité des personnes et des marchandises en Tunisie et à éliminer l'isolement économique des zones marginalisées.
- Développer le transport ferroviaire et étendre les lignes de train pour transporter des passagers et des marchandises sur tout le territoire de la République, y compris la ligne Gabès-Médenine et la réhabilitation d'anciennes lignes dans le nord et le centre du pays avec le renouvellement progressif de la flotte de trains



2.4.3 L'environnement

9alb Tounes cherche à trouver des solutions aux défis posés au pays par l'environnement et le changement climatique et propose un programme afin de reconquérir une meilleure qualité de vie, de préserver les ressources naturelles et la santé de nos concitoyens grâce au développement durable.

- Protéger le littoral et obtenir le label bleu (label de qualité environnementale) pour les plages tunisiennes afin de protéger les ressources maritimes et d'améliorer la valeur ajoutée de notre tourisme.
- Activer les lois de protection de l'environnement et les lois de construction en vigueur et demander à toutes les personnes et à toutes les institutions de les appliquer immédiatement en dissuadant chaque contrevenant par les sanctions maximales disponibles.
- Réviser les lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement, le modèle de planification urbaine et de construction, et promulguer un code de protection de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction.
- Arrêter progressivement l'activité de toutes les unités industrielles polluantes et empêcher leur ré-exploitation jusqu'à ce qu'elles soient conformes aux conditions de sécurité environnementale.
- Développer l'industrie du recyclage et de la valorisation des déchets, le compostage et la production d'énergie conformément aux dernières normes internationales.
- Développer un système national moderne de gestion des déchets domestiques et industriels et de construction.
- Développer un système d'exploitation pour améliorer les conditions de travail des agents de propreté municipaux et les protéger des risques.
- Projet national de boisement et d'horticulture dans les villes et les villages.



3 Programme politique :

Réformer la gouvernance de l'Etat

3.1 UN ETAT DE DROIT:

3.1.1 Justice : pour une vraie démocratie

L'Etat se doit de garantir le bonheur du Tunisien en garantissant la liberté d'être, de penser, de conscience et un environnement démocratique (conformément à la constitution).

9alb Tounes observe un dysfonctionnement général suite à la non application de la Constitution et au retard considérable de la mise en place des institutions constitutionnelles dont la Cour Constitutionnelle et les Conseils Régionaux.

9alb Tounes souhaite réétudier les législations non conformes aux principes de la Constitution en initiant une harmonisation du système législatif de lois et de décrets contradictoires aux principes et à l'esprit de la Constitution, notamment en ce qui concerne les libertés individuelles.

- Veiller à la mise en œuvre de la Constitution et à la primauté de la loi en protégeant les libertés et les droits, et assurer l'égalité pour tous les citoyens, et ce, par l'achèvement de la mise en place de toutes les instances constitutionnelles, avec une priorité absolue pour la Cour constitutionnelle.
- Réviser le statut des magistrats pour leur donner une réelle indépendance.
- Séparation du ministère public de l'exécutif.
- Offrir aux juges l'opportunité de développer leurs connaissances techniques pour garantir les droits des justiciables et améliorer la qualité des jugements.
- Revoir le code de procédure civile et commerciale afin d'établir l'impartialité du juge et du tribunal et d'assurer l'efficacité du travail des tribunaux.
- Revoir le code des procédures pénales pour garantir les libertés conformément à la Constitution
- Généraliser la digitalisation des tribunaux et moderniser les aspects logistiques de la numérisation, de la rédaction et des méthodes de travail judiciaires et administratives.
- Accélérer l'examen des affaires et faciliter l'exécution des jugements en vue de protéger les droits des citoyens.

3.1.2 Une gestion plus efficiente:

- Gouvernement d'urgence: une équipe gouvernementale limitée chargée d'assurer la qualité et la rapidité de la performance du gouvernement pour apporter plus de cohérence, de célérité dans les prises de décisions, et permettre réductions des structures nécessaires



- **Gestion efficace des finances publiques**

- Promulguer de nouvelles lois pour faciliter le travail de l'administration et révision de la loi relative au statut de la fonction publique.
- Mise en place d'un système d'audit systématique des finances publiques et adoption des normes internationales IPSAS d'ici à 2021 ainsi que l'adoption du budget par objectif.
- Redéfinir le budget par objectifs.
- Réduire les coûts de l'administration, rationaliser les dépenses, appliquer les recommandations de la Cour des comptes.
- Abolir tous les obstacles aux projets publics à l'instar des autorisations inutiles et mettre fin au processus de bureaucratie dont se plaint l'administration pour lui permettre une meilleure efficacité et efficacité.
- Mettre fin aux licences de favoritisme qui ont développé l'économie de rente et qui excluent une grande partie des Tunisiens de l'activité dans de nombreux secteurs.

- **Gestion des entreprises publiques**

Nous entamerons la marche vers un Etat actionnaire et non gestionnaire : l'Etat assume pleinement son rôle de régulateur et contrôleur, d'actionnaire dans les entreprises stratégiques et devra exiger une efficacité dans la gestion des entreprises où il a une participation. Le cas des entreprises publiques sera traité au cas par cas :

- Éliminer les activités polluantes et démanteler les unités polluantes dans tous les gouvernorats.
- Améliorer la gouvernance et adopter l'approche du secteur privé en matière d'évaluation de la gestion et des performances.
- Elaborer un programme d'urgence pour certaines entreprises et un programme de réhabilitation pour améliorer la rentabilité des autres.
- Valoriser les entreprises disposées à la cession dans la plus grande transparence en associant les partenaires sociaux à la prise de décision en allouant les revenus de la privatisation aux caisses sociales ou pour financer les projets mobilisateurs dans les régions pour créer de la richesse.
- Libéraliser la concurrence dans les secteurs concurrentiels.

- **Réforme des caisses sociales et de la compensation**

- Le recul de l'âge de la retraite devra être en conformité avec l'espérance de vie et le genre de travail. Les réformes prévues ramènent le déficit à 2021 en relevant l'âge de départ à la retraite à 62 ans et en prévoyant des retraites volontaires à 65 ans comme solution.



- L'unification des différentes caisses avec une modernisation de la gestion et une digitalisation permettant un meilleur suivi.
- Un élargissement de la base des contributeurs grâce à l'intégration du marché parallèle.
- La solution consiste à trouver d'autres moyens de financement et à améliorer la qualité d'élimination au sein du Fonds (Digitalisation), notamment grâce à la performance sur la TVA sociale, levée sur les produits importés.

3.2 UN ETAT AU SERVICE DU CITOYEN

3.2.1 Vers une transformation profonde de l'administration : Un « lean government »

L'administration tunisienne est un pilier porteur de notre pays depuis l'indépendance dont la robustesse s'est illustrée après la révolution de 2011. Toutefois, au vu de la pression économique internationale, des mutations socio-économiques et des nouveaux besoins de nos concitoyens, 9alb Tounes s'engage à moderniser et pourvoir l'administration d'outils modernes afin qu'elle soit plus efficace dans l'accompagnement du citoyen et des entreprises.

En plus de mettre en place un système de gestion de la performance pour créer un environnement attractif pour nos talents, 9alb Tounes tient à inscrire l'administration dans la révolution technologique et digitale.

- **Adopter un système de « Lean Gouvernement » : simplification et rationalisation des procédures. Le Lean government** fournira un service de meilleure qualité, plus rapide et plus transparent pour le citoyen.
- **Une révolution digitale :**
 - Digitalisation complète de tous les ministères et entreprises publiques et adoption du suivi numérique des projets et des demandes des entreprises et des citoyens : e-administration, e-health et e-justice.
 - Disposition progressive de tous les services administratifs en ligne.
 - Suivi numérique des projets.
 - Mise en place de l'identifiant électronique unique.
 - Tester et adopter la signature électronique CODE QR pour certains documents afin d'établir une confiance entre le citoyen et l'Etat.
 - Simplification des procédures relatives aux documents personnels, en moins de 72 heures et création d'unités mobiles pour délivrer ces documents aux citoyens dans les zones isolées.
 - Généralisation des centres uniques de services administratifs dans chaque délégation ne disposant pas d'administration régionale pour ses services : CNSS, STEG, SONEDE etc.



- Une autre vision des ressources humaines et des procédures : vers un citoyen au centre des préoccupations
- Revoir la réglementation des marchés publics en fonction des spécificités sectorielles et régionales.
- Revoir le code de la fonction publique vers une meilleure promotion de la compétence et de l'efficacité.
- Des compétences dans tous les postes clés : Pour attirer les compétences vers le service public, mise en place d'un régime pour les hautes compétences de l'Etat, qui permet leur valorisation, formation, avec des critères objectifs et intangibles.
- Gestion des ressources humaines de l'administration selon un contrat de performance centré sur le citoyen.
- Développer un programme de redistribution des employés de l'Etat en fonction des besoins réels des départements (Adoption d'un plan de maîtrise du nombre de fonctionnaires) et des compétences du personnel.
- L'efficacité est une condition essentielle pour le recrutement, de la promotion et de la progression de carrière
- Formation continue pour améliorer les performances des cadres supérieurs, des cadres intermédiaires et des employés débutants de l'Etat et dans les entreprises publiques.
- Mettre en œuvre et promouvoir le plan de départ volontaire avec des objectifs ambitieux.
- Examiner et modifier l'article 96 du Code pénal pour mettre fin à la confusion dans l'administration et instaurer la confiance dans le travail administratif.

3.2.2 Lutte contre la corruption

Nous proposons un vrai plan pour promouvoir la transparence et lutter contre la corruption. Nous pensons d'abord que l'allégement des procédures, des dysfonctionnements, des privilèges économiques, de la réglementation lourde et inadéquate, de facto, permettra de diminuer la corruption, vu que les raisons le seront largement. Une lutte active contre la corruption sera menée parallèlement.

- Homogénéisation et réduction du très grand nombre de systèmes douaniers existants.
- Intégration en ligne des services administratifs.
- Renforcement de la coopération entre différents départements dans le domaine de l'échange d'informations.
- Plus grande transparence dans la passation des marchés publics.

3.2.3 Sécurité

9alb Tounes déplore la perte de nombreux de nos concitoyens dans de lâches attaques terroristes. Malgré les efforts continuels de nos forces de l'ordre, la guerre contre le terrorisme est encore longue



- Création d'un organisme central unifié pour l'information et le renseignement, doté d'un comité de commandement unique
- Consolidation de la coordination avec les pays amis au double niveau régional et international dans la lutte contre le terrorisme avec une attention particulière concernant les pays voisins
- Création d'une académie internationale pour les forces d'élite et les forces antiterroristes entièrement supervisée par l'expertise tunisienne au profit des pays arabes et africains en particulier

3.2.4 Culture

Parce qu'un peuple sans culture n'a ni passé ni vision d'avenir, nous accordons une importance particulière au savoir, à la connaissance et à la culture. 9alb Tounes est convaincu que le développement dépend d'une citoyenneté consciente et humaniste dont les capacités et les talents sont encouragés par la liberté de création. Au travers de politiques culturelles inconstantes et improvisées, la culture reste souvent marginalisée et ce, en dépit de la richesse et de la diversité de nos créatifs et notre patrimoine.

Notre objectif est la promotion et la propagation de notre culture nationale à l'intérieur et à l'extérieur, l'encouragement de la création et l'orientation du secteur vers l'offre d'emplois.

- Sensiblement augmenter le budget du ministère de la culture pour en faire un vrai contributeur de l'économie.
- Promotion de la culture tunisienne en interne et en externe.
- Établir une loi d'orientation générale pour la promotion et le développement du secteur culturel.
- Programme urgent de diplomatie culturelle : la richesse de notre culture est l'un des principaux piliers du renforcement de notre position internationale et de l'image que nous voulons de notre à l'international.
- Reconsidérer les réglementations et les méthodes de travail des institutions culturelles officielles et des institutions du pays.
- Encourager la production nationale et la créativité culturelle et les promouvoir dans le pays et à l'étranger.
- Créer des cadres appropriés pour encourager le secteur privé et la société civile à investir dans un large éventail de projets culturels destinés aux communautés locales.
- Créer une cité dédiée à la production cinématographique et audiovisuelle pour que les industries cinématographiques et audiovisuelles de notre pays puissent promouvoir et exporter leur production au niveau le plus large.
- Transformer les principaux sites historiques en pôles de rayonnement culturels et en faire un moteur économique pour les industries touristiques qui activent le tourisme culturel et offrent des possibilités d'investissement sous forme de PPP et des possibilités d'emploi aux habitants des régions.



3.2.5 Sport

A 9alb Tounes nous croyons en les valeurs du sport, en la possibilité de développer un esprit de communauté, et en sa capacité de prévenir tous les maux qui frappent notre jeunesse. Ainsi, nous nous engageons à :

- Développer un réseau d'infrastructures dans les régions du pays : 5 grands pôles sportifs nationaux et renouvellement des structures anciennes et amorties.
- Développer le sport d'élite en valorisant les métiers du sport.
- Développer le sport populaire et amateur en tant que moyen de prévention.
- Renforcer les centres de formation sportifs de haut-niveau et développer le concept de tourisme de sport
- Lancer un dialogue national sur l'avenir du secteur avec les parties prenantes.
- Révision de la loi régissant les associations sportives en leur accordant statut de sociétés anonymes et la possibilité de la cotation en bourse afin de leur procurer des sources de financement et de leur accorder l'opportunité d'évoluer vers le sport professionnel au niveau local et international.
- Création d'une caisse pour les associations de sport amateurs financé par les rentrées des manifestations sportives et de la fiscalité pour leur accorder des revenus stables.
- Création des stades de quartier dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales pour développer le sport des jeunes dans les quartiers.





قلب تونس

AU COEUR DE LA TUNISIE